

PRÉSIDENT DIXIT



En matière d'énergie, les collectivités doivent agir. Que ce soit pour l'éclairage public, le déploiement de bornes de recharge électrique ou encore l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation thermique. C'est une question tant écologique qu'économique au vu de la montée des prix de l'électricité et du gaz.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Le SDESM : l'énergie en toute sobriété



Rénovation énergétique, le SURE assure

Pourquoi les destructions de nids de frelons ont été prolongées

Depuis 2019, Marne et Gondoire prend à sa charge le coût des interventions contre le frelon asiatique, aussi bien en domaine privé que public. Une convention a été signée avec le GDSA 77, une association d'apiculteurs qui procède à la destruction des nids sur demande des collectivités, des entreprises et des particuliers. Et cette année, les sollicitations ont continué d'affluer en novembre alors que la campagne d'élimination devait comme chaque année s'achever au 31 octobre. Marne et Gondoire et le GDSA ont donc décidé de prolonger les interventions jusqu'au 30 novembre.

La chute tardive des feuilles y est peut-être pour quelque chose : «L'automne est effectivement la saison à laquelle nous travaillons le plus car les nids sont plus visibles dans les arbres», fait remarquer Gérard Bdernheim, secrétaire de l'association. Mais les colonies sont de toute façon d'ores et déjà en voie de péril à cette saison : fin octobre, la plupart des reines fondatrices ont déjà pris la poudre d'escampette, les frelons qui restent ne survivront pas aux premières gelées et l'hiver désagrègera le nid abandonné dans lequel les frelons ne reviendront de toute façon pas l'année suivante. Même s'il est fréquent «qu'une nouvelle colonie s'établisse quasiment au même endroit», note l'apiculteur.

Les destructions actuelles permettent quand même d'éliminer quelques fondatrices encore



Gérard
Bdernheim

présentes, peut-être en raison de la douceur des températures.

Le frelon asiatique qui avance toujours plus au nord, décime les colonies d'abeilles, ce qui a conduit l'État à l'inscrire en 2012 sur la liste des organismes de danger sanitaire de deuxième catégorie. Les nids observés en automne sont les plus gros, mesurant jusqu'à 80 centimètres de diamètre et accrochés à des arbres à 10, 20, voire 30 mètres de hauteur. Leur forme arrondie est une autre caractéristique qui permet de les reconnaître. Un nid dont la taille croît tout au long du printemps et de l'été, finit par regrouper une colonie de trois mille à six mille individus mangeant chacun à peu près dix insectes par jour d'août à octobre.

Pour Gérard Berheim, face à l'ampleur du phénomène, l'enjeu est désormais de massifier le piégeage des reines dès le mois de mars. «Il faut pour cela une participation de tous, y compris des particuliers». Il est en effet possible de noyer la reine dans une bouteille plastique contenant de la bière et du sirop de fraise qui l'attireront à l'intérieur. L'utilisation de ces pièges n'est préconisée que jusqu'en avril afin de limiter les risques pour les autres insectes. Des guides de fabrication de pièges conçus pour laisser s'échapper les petits insectes sont disponibles sur internet.

[En savoir plus sur le piégeage](#)



La qualité de l'eau des bassins et rus analysée

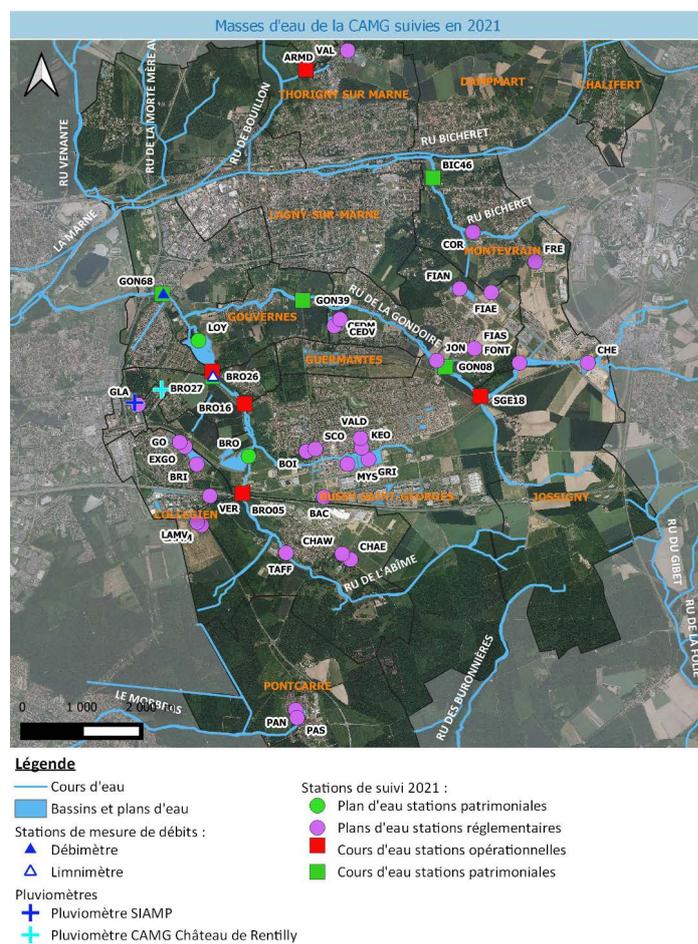
Chaque trimestre, Marne et Gondoire fait analyser la qualité de cours d'eau et bassins du territoire. La campagne de prélèvements d'automne avait lieu mi-novembre. Les échantillons vont maintenant être analysés par le laboratoire Eurofins.

En 2021, selon les grilles d'analyse de l'arrêté ministériel du 27 juillet 2018, seize plans d'eau analysés affichaient une qualité physico-chimique moyenne et les seize autres une qualité mauvaise ou médiocre. Ceci en raison d'une anoxie du milieu aquatique (faible niveau d'oxygène) et des teneurs élevées en nutriments. On peut y voir une corrélation : ces nutriments alimentent algues et végétaux qui consomment ainsi l'oxygène, affaiblissant le renouvellement de ces milieux à faibles courants.

Quant aux cours d'eau, «seules quatre stations (deux sur la Gondoire et deux sur la Brosse) présentent une bonne qualité physico-chimique tandis que les six autres ont une qualité moyenne voire médiocre sur le ru du Bicheret et l'exutoire de la Dhuis. Toutefois, ces stations ne sont déclassées que ponctuellement par une combinaison de deux voire trois paramètres, principalement les nutriments azotés et phosphorés, tandis que les autres paramètres sont de qualité bonne ou très bonne», peut-on lire dans le rapport d'analyse, où l'on apprend aussi que «le ru du Bicheret, le ru de la Gondoire et ses affluents doivent atteindre d'ici 2027 la classe de bonne qualité fixée par la Directive européenne sur l'eau».



Mesures et prélèvements à Pontcarré le 7 novembre dernier



Rénovation énergétique : le SURE assure



En septembre 2021, Marne et Gondoire lançait le Service unique de la rénovation énergétique, en application de la loi Climat et Résilience : une conseillère spécialisée accompagne particuliers, petites entreprises et collectivités dans leurs projets de travaux. Mini-bilan avec Christophe Parisot, directeur de l'agence départementale Seine-et-Marne Environnement, à laquelle Marne et Gondoire a confié cette mission.



Quel bilan faites-vous du SURE un peu plus d'un après son lancement ?

Christophe Parisot : La mise en place du Service Unique de la Rénovation énergétique à Marne

et Gondoire a permis de donner une véritable dynamique. On a pu constater un dépassement des objectifs de conseil technique personnalisé. 152 entretiens ont été réalisés cette année. Cela montre une réelle attente des citoyens pour ce conseil objectif, neutre et gratuit. Et surtout cela a permis d'accompagner les habitants ayant des projets ambitieux de rénovation énergétique jusqu'à la phase travaux. On constate toutefois que le service n'est pas encore connu de façon homogène sur le territoire, avec des communes où près de 3% des foyers nous ont contacté (Bussy-

Saint-Martin, Gouvernes et Guermantes) et d'autres beaucoup moins dont Bussy-Saint-Georges, Dampmart et Lesches.

Quelle sont les principales demandes du public ?

La demande initiale est majoritairement sur les aides financières mais peut dériver rapidement sur le technique, notre conseillère cherchant à savoir si le projet est le mieux adapté ou si d'autres travaux ne seraient pas prioritaires. On ressent bien le besoin de conseil car souvent les personnes pensent faire les bons choix, ou ceux que quelqu'un a pu leur conseiller (comme le changement de fenêtres) alors qu'au final le gain énergétique sera faible. La réorientation des travaux est alors nécessaire. De façon générale, on peut dire que l'isolation des murs et des combles doit être prioritaire.

La hausse du coût de l'énergie amplifie-t-elle votre activité ?

Il est encore trop tôt pour s'en rendre compte car nous sommes dans la période de forte activité. Mais dans tous les cas, outre le fait de potentiellement pousser les foyers à se décider plus rapidement, cela ne fait qu'accélérer l'amortissement de travaux ambitieux avec une économie d'énergie de plus en plus perceptible sur la facture.

Accueil en mairie de Montévrain le jeudi et Thorigny les autres jours. Demander un rendez-vous à l'adresse : sure@marneetgondoire.fr

"Le SDESM est au cœur de l'effort de sobriété énergétique"

Créé en 2014, le syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne est au cœur de l'effort national de sobriété énergétique. Tour d'horizon avec son président Pierre Yvroud, maire de La Rochette et vice-président de Melun Val-de-Seine.



Les réseaux de distribution d'électricité représentent 93 % des lignes électriques en France et sont la propriété des collectivités territoriales. Comment assurez-vous leur entretien et leur extension ?

Pierre Yvroud : Les réseaux de distribution basse et moyenne tension, à distinguer des réseaux de transport haute tension, appartiennent en effet aux collectivités territoriales. Celles-ci peuvent former des syndicats départementaux. Pour notre part nous regroupons 450 communes de Seine-et-Marne et avons un contrat de concession avec Enedis pour ces réseaux. Plus de 80% de nos communes adhérentes sont soumises au régime d'électrification rurale. Cela signifie qu'Enedis y prend en charge l'entretien et le renouvellement des réseaux mais que leur renforcement nous incombe lorsque nous y détectons des défauts de qualité électrique. En revanche, dans les communes dites urbaines, Enedis est également maître d'ouvrage du développement des réseaux.

Quels sont les enjeux de l'enfouissement des lignes électriques hormis l'aspect esthétique ?

Il y a effectivement une forte dimension esthétique. C'est d'ailleurs souvent pour débarrasser leurs centre-bourgs des multiples câbles aériens qui les encombrant

que les communes nous sollicitent. Mais il y a aussi un enjeu de sécurisation du réseau pour éviter les coupures de lignes en cas d'orage, de fort vent ou de chutes de branches. Cette problématique se renforce depuis quelques années en raison de la fréquence accrue des événements météo violents.

Comment procédez-vous ?

Nous réalisons un avant-projet et le soumettons pour délibération à la commune. Si l'opération est validée, nous en sommes ensuite à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Nous réalisons à peu près 65 chantiers par an. En 2023, nous en réaliserons seulement 52, mais avec un nombre de kilomètres enfouis équivalent aux années précédentes : entre 14 et 17 kilomètres. L'enfouissement est souvent réalisé lorsque les câbles aériens sont vétustes ou lorsque la réfection complète de la rue est programmée. Au Mée-sur-Seine par exemple, nous allons enfouir en 2022/2023 tous les réseaux d'une rue, lors de travaux de voirie et y ajouter la fibre optique en partenariat avec Orange ainsi qu'un nouvel éclairage public à leds. Ce sera une rue nouvelle génération.

Justement l'éclairage public évolue beaucoup aussi...

La Rochette, dont je suis maire, compte 700 points lumineux. Nous avons fait le calcul, cela représente 42 000 euros par an.



Ferrières-en-Brie

C'est un gros budget pour 3 800 habitants. Un éclairage à leds consomme 70 watts, contre 125 à 150 pour

une lampe traditionnelle. Avec un abaisseur de tension, on peut même passer à 10 watts, ce qui est suffisant pour assurer un éclairage d'ambiance sur un cheminement piéton. Avec des consommations aussi basses, on en vient à se demander si cela a un intérêt de procéder à des extinctions nocturnes. D'autant plus que l'on peut doter les candélabres de panneaux photovoltaïques qui accumulent de l'énergie la journée et rendent ainsi l'éclairage complètement autonome.

Reste la question de la biodiversité perturbée par la lumière nocturne. Près de chez nous, le parc naturel régional du Gâtinais ne subventionne plus les communes qui n'éteignent pas l'éclairage au moins cinq heures par nuit pour réduire la pollution lumineuse. 66 communes sur 69 le font.

Pour en revenir au SDESM, le Cerema nous a choisi pour expérimenter dans sept communes des lampes à leds qui ont une température de couleur abaissée de 2000 à 1800 degrés kelvin. Ce afin de voir si cette lumière plus ambrée perturbe moins les comportements des chauves-souris.

Avec l'achat groupé d'énergie, arrivez-vous à dégager des marges de manœuvre pour les collectivités face à la hausse des prix ?

La volatilité des prix rend la décision d'achat lourde de conséquences. Comme lorsque

l'on joue en bourse, il ne faut pas tromper. Fin août, le megawatts/heure pour 2023 était à plus de 1000 euros pour l'électricité. Aujourd'hui, il est à environ 500 euros, ce qui est toutefois encore très élevé. Nous l'avons pour notre part acheté à 383 euros car notre fournisseur, Total Énergies, nous fait bénéficier de l'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique). Pour ce qui est du gaz, nous avons obtenu 84 euros le megawatts/heure. Nous faisons appel aux conseils d'un acheteur professionnel, ce qui serait onéreux pour une commune seule.

Mais c'est surtout notre poids qui nous permet de négocier. 380 collectivités sont membres de notre groupement d'achat groupé auxquelles s'ajoutent d'autres organismes tels que des bailleurs sociaux. En tout, nous regroupons 400 entités pour l'achat groupé d'électricité et 160 pour le gaz. Marne et Gondoire fait partie de ces deux groupements.

Où en est-on dans le déploiement de bornes de charge électrique pour les véhicules ?

Pour l'instant, nous avons installé 174 bornes dans 100 communes et avons élaboré un schéma directeur départemental. Nous venons de lancer un programme avec Val d'Europe, Marne et Gondoire et Paris - Vallée de la Marne pour y installer 150 nouvelles bornes sous maîtrise d'ouvrage du SDESM ; Marne et Gondoire en déploiera également.

Participez-vous à la rénovation thermique des bâtiments ?

Nous avons une mission de conseil en efficacité énergétique des bâtiments publics.

ENTRETIEN - PIERRE YVROUD

Nous mettons à disposition de l'ingénierie humaine : diagnostic de l'enveloppe, analyse de factures énergétiques et des comportements des usagers de ces bâtiments. La biomasse, les réseaux de chaleur, le photovoltaïque sont des voies que nous pouvons suggérer. Ces problématiques sont aussi abordées dans le plan Climat-air-énergie de Marne et Gondoire dont nous sommes partie-prenante. C'est une communauté d'agglomération qui partage notre vision. Nous tâchons d'être au cœur de l'effort de transition écologique et de sobriété énergétique.

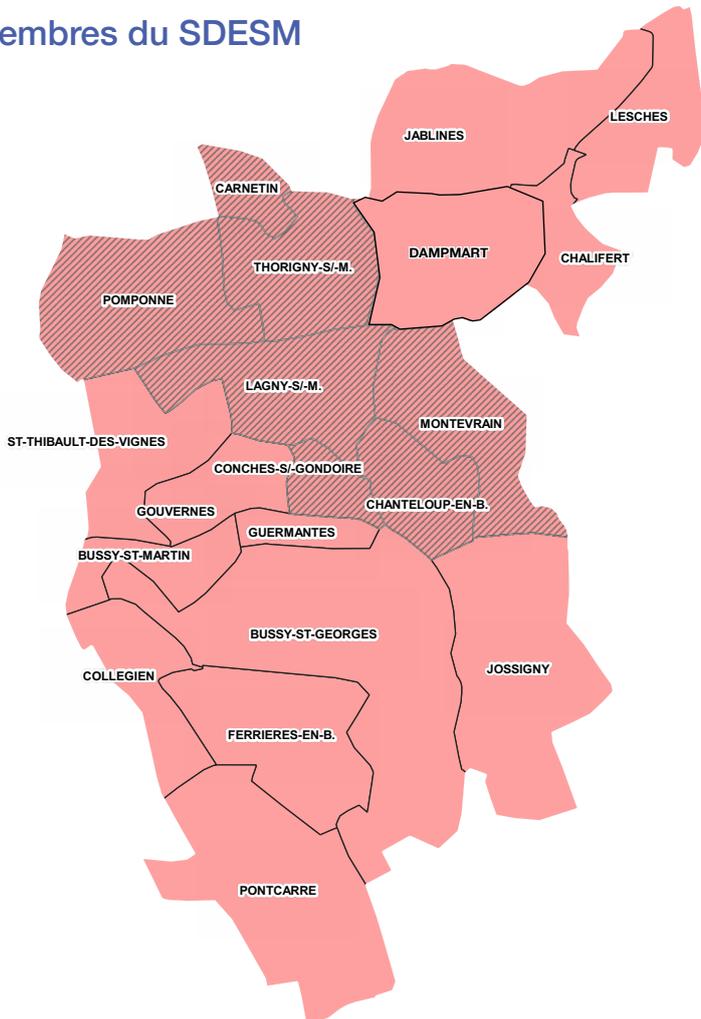


Protocole expérimental pour étudier l'impact de l'éclairage nocturne sur les chiroptères avec le Cerema



Enfouissement des câbles électriques à Jouy-le-Châtel

Les communes de Marne et Gondoire membres du SDESM



Foreuse hydraulique pour l'enfouissement des réseaux

 Membres du SDESM  Communes non-membres

Jeong Weon Ko

«Je veux être numéro un mondial»

Après une fin de saison brillante sur le Challenge tour, le golfeur de Bussy-Saint-Georges, Jeong Weon Ko accède à 24 ans au tour européen DP World Tour, le plus renommé après le PGA américain. Une nouvelle étape dans sa quête du sommet mondial. Rencontre.

Avez-vous toujours voulu devenir golfeur professionnel ?

Jeong Weon Ko : Oui, j'ai commencé à jouer à l'âge de 4 ans avec mes parents et mon père a décidé de déménager l'année suivante de Nogent-sur-Marne à Bussy-Saint-Georges pour s'installer juste à côté du golf. C'est un investissement qui a payé.

Quel est votre objectif ?

Je veux devenir numéro un mondial. C'est un objectif clair pour moi et je travaille pour cela.

Quels sont vos points forts et vos points à améliorer ?

J'ai un grand jeu assez long et assez droit qui me permet de perdre peu de balles. J'ai aussi la capacité de rester sur la bonne ligne au cours d'une partie : je ne vais pas m'écrouler mentalement en cours de jeu. Il faut en revanche que j'améliore encore mon putting. J'essaie de le travailler en profondeur.

Qu'est ce qu'un numéro un a de plus que les autres ?

Il joue mieux ! Il faut donc élever son niveau au maximum, progresser toujours plus.

Quand le DP Tour commence-t-il ?

Je pars dès dimanche (20 novembre) pour le premier tournoi à Johannesburg (Afrique du



Sud) qui débute jeudi puis enchaîne avec un second à l'Île Maurice. Soit un voyage d'un mois.

Est-ce dur de voyager autant ?

Oui, mais c'est comme ça pour moi depuis des années. La différence est que désormais les voyages vont être plus longs. C'est donc plus difficile au niveau de la fatigue. Il faut bien gérer le voyage pour être en forme et déterminer le bon compromis entre le temps d'entraînement et le temps sur place pour préparer le tournoi. Cela nécessite beaucoup de réflexion.

Et aussi des sacrifices ?

Oui, je n'ai pas beaucoup de liberté pour faire ce que je veux de mon temps. Je ne m'autorise des jours de récupération qu'après une grosse série. Jamais plus de deux ou trois jours parce qu'il faut que j'arrive sur un tournoi avec de bonnes sensations. Et je me suis rendu compte qu'en s'arrêtant, elles se perdent très vite.

Un mot sur le golf de Guermantes – Bussy ?

C'est un super golf avec une bonne ambiance. J'en suis membre depuis l'âge de 5 ans, j'ai vu beaucoup de choses passer. Et c'est toujours là que je m'entraîne tous les jours.

Plantations d'automne

À Montévrain, dans le parc des Frênes, Marne et Gondoire va planter 70 ormes, chênes chevelus et poiriers pour densifier la partie boisée de cet espace de 22 hectares qui se prolonge à Chessy par le parc du Bicheret. Ces espèces ont été choisies pour leur bonne résistance à la sécheresse estivale. 40 arbres vont également être plantés dans le parc de Rentilly.



La plantation commence par celle des poteaux de clôture



Le 7 novembre, le château de Rentilly se refaisait une beauté.

- Miroirs, Ô mes beaux miroirs, dites-moi qui est le plus beau.
- Le parc, bien sûr !
- 😞



Les médiathèques de Marne et Gondoire ont acquis 190 romans publiés pour la rentrée littéraire. Une brochure les présente tous. Consultable sur www.marneetgondoire.fr

Les réserver en ligne : bibliotheques.marneetgondoire.fr

OÙ EST-CE ?

Dans quelles communes ont été prises ces deux photos ?

Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32



Réponse du dernier numéro :

à Lagny-sur-Marne : l'aire de jeu du square Foucher de careil

Félicitations à Caroline Leroy 🍷

